



Mesures sanitaires mises en place au sein de la Grange de mon grand-père en lien avec le COVID-19

Dans le cadre de la pandémie de covid19, nous avons mis en place des aménagements et de nouvelles règles sanitaires.

- ✓ Nous faisons le choix **tant que la situation sanitaire l'exige** de n'ouvrir notre établissement qu'à une seule famille à la fois afin de limiter les contacts et de vous proposer des conditions d'accueil optimales pour votre sécurité et votre sérénité. Ainsi, les lieux habituellement partagés seront en usage exclusif : piscine, terrasse, jardin.
- ✓ Nous avons toujours fait de la propreté une condition préalable à un accueil de qualité mais nous allons encore renforcer nos mesures d'hygiène. Ainsi avant votre arrivée, le gîte fera l'objet d'une désinfection complète avec les produits adéquats. Il en sera de même pour les draps et serviettes avec un nettoyage à 60 ° avec un produit désinfectant ajouté à la lessive.
- ✓ Concernant la piscine, celle-ci aura été (en plus du nettoyage habituel et quotidien à 19h) entièrement désinfectée (sols, sanitaires, douche...).
Nous ne permettrons pas l'accès à la piscine le jour du départ afin de permettre ce nettoyage complet la veille au soir de votre arrivée et un vide sanitaire avant votre venue.
En lien avec les règles de l'ARS, notre piscine est traitée au chlore et dispose d'un système automatique de filtration et de régulation du chlore et du ph. Nous effectuons en parallèle des contrôles quotidiens de la température, des taux de ph et de chlore afin de réguler efficacement la qualité de l'eau de notre bassin.
- ✓ Nous mettrons gratuitement à votre disposition du gel hydro alcoolique à l'entrée du gîte et de la piscine
- ✓ Nous ne pourrions malheureusement pas vous accueillir aussi chaleureusement qu'habituellement. Nous veillerons au respect des gestes barrières pour la santé de tous. Nous vous demanderons également de respecter ces gestes barrières lorsque vous vous rendrez dans les commerces du village, les supermarchés et lors de vos activités...

*Ces mesures sont susceptibles d'être renforcées au vu de l'évolution de la situation sanitaire .En lien avec les contraintes organisationnelles, nous ne proposerons pour la période estivale que des locations au minimum de 5 nuits. **Les arrivées se feront à partir de 15h et les départs pour 12h maximum.** Tout changement par rapport à notre capacité d'ouverture ou votre possibilité de nous rejoindre (nouvelle mesure de confinement par exemple) fera l'objet systématique d'un remboursement intégral des sommes avancées (arrhes). Nous sommes conscients que cette période est source d'inquiétude et d'angoisse pour tous, c'est pourquoi nous privilégions un accueil sécurisant et apaisant pour votre famille. Nous sommes bien entendu disponibles pour échanger avec vous sur ces mesures particulières. Nous comptons dans ce moment difficile sur la solidarité et le civisme de chacun afin de garantir la santé et sérénité de tous.*

Céline et Vincent, La Grange de mon grand-père